



Interventions et primes

de l'asbl Sobru

Ce formulaire et toutes les pièces jointes peuvent être scannés et envoyés par mail à sobru@brucity.be

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Entré(e) en service le Employeur/Département :

N° de compte bancaire IBAN : BE

bureau : GSM : Privé :

Adresse mail :

Adresse du domicile :

- Prime de naissance ou d'adoption** : joindre une photocopie de l'acte de naissance ou d'adoption ou une attestation de composition de ménage.
- Prime pour enfants à l'âge de 12 ans** : joindre une photocopie de l'acte de naissance, l'acte d'adoption ou une attestation de composition de ménage ou de la kids-ID.
- Prime de mariage ou de cohabitation légale** : joindre une copie de l'acte de mariage ou de cohabitation légale.
- Intervention dans les frais funéraires lors du décès**
 - d'un membre du personnel en service
(sauf s'il y a un droit à une telle intervention auprès de l'employeur)
 - du conjoint domicilié sous le même toit
 - d'un parent du premier degré, domicilié sous le même toitJoindre copie de l'acte de décès et d'un document témoignant de son apparenté avec le défunt
- Intervention annuelle en faveur d'un enfant en situation de handicap** : joindre une attestation de reconnaissance du SPF Sécurité Sociale ou l'attestation donnant droit au supplément d'allocations familiales
- Intervention dans les frais de vacances spécifiques ou plaines de jeux des enfants en situation de handicap** : joindre une attestation de l'organisme organisateur des vacances ou plaine de jeu, mentionnant le nom de l'enfant, le nom de l'organisateur, la période et le nombre de jours.
- Intervention forfaitaire dans l'achat (uniquement pour l'agent en service)**
 - de lunettes ou de lentilles
 - d'un appareil auditif
 - d'une prothèse dentaireJoindre une copie du **dernier avertissement extrait de rôle**, de la **facture d'achat**, de l'**attestation** de remboursement ou refus de la **mutualité** ou de l'assurance. Mentionner un éventuel remboursement du service interne de la médecine du travail.
- Prime de 25 ans de carrière auprès d'un employeur affilié à SoBru** : introduire le formulaire reprenant la signature de son employeur, attestant de la carrière du demandeur.
- Prime de mise à la pension (plus de 20 ans de service auprès d'un employeur affilié à SoBru)** : introduire le formulaire reprenant **la date de départ** et la **signature** de son employeur, attestant de la carrière du demandeur.

Je joins, en annexe, toute pièce justificative de ma demande et déclare sur l'honneur que les renseignements indiqués ci-dessus sont exacts.

Date et signature du membre du personnel

Date, signature et cachet de l'employeur
(Uniquement pour la prime de pension et les 25 ans de carrière)

Document à renvoyer à l'asbl SoBru, rue des Halles, 4 - 1000 Bruxelles ou par e-mail